

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Rapport de présentation

Conseil municipal du 19 juin 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
<i>A. Les dépenses de fonctionnement</i>	<i>5</i>
<i>B. Les recettes de fonctionnement</i>	<i>6</i>
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	8
<i>A. Les dépenses d'investissement</i>	<i>8</i>
<i>B. Les recettes d'investissement</i>	<i>11</i>

INTRODUCTION

Le budget supplémentaire est une décision modificative spécifique qui permet la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent lorsque le budget primitif a été voté sans reprise de résultats.

A ce titre, il présente la même structure que le budget primitif et doit être voté en équilibre conformément à l'article L1612-4 du code général des collectivités territoriales. Il doit être conforme à la délibération d'affectation des résultats antérieurs et comporte les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Le vote du budget supplémentaire permet également d'ajuster les dépenses ou les recettes qui n'étaient pas connues au moment du vote du budget primitif 2025 de la commune.

A ce titre, ce budget supplémentaire comprend notamment les ajustements suivants :

- L'intégration des résultats de l'année précédente (excédents ou déficits) qui permet d'inscrire une projection plus importante d'autofinancement ;
- Des dépenses complémentaires en section de fonctionnement en raison d'évènements survenus après le vote du budget primitif 2025 ;
- Des réajustements à la hausse sur les enveloppes de travaux compte tenu de l'avancement des projets et de l'intégration des résultats ;
- La prise en compte de nouvelles subventions attribuées sur les projets d'investissements ;
- Une baisse des prévisions d'emprunt d'équilibre qui contribue à conserver la santé financière de la commune.

Le nouvel équilibre proposé pour le budget 2025 (y compris budget supplémentaire) est le suivant :

- **Section de fonctionnement** : 45 133 652,25 €
- **Section d'investissement** : 22 700 760,38 €

Le budget global s'élève donc à 67 834 412,63 €.

Les mouvements budgétaires sont synthétisés dans les tableaux ci-dessous.

	Investissement		Fonctionnement	
Reprise des résultats 2024	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture investissement	-	355 118,68	-	-
Résultat de clôture fonctionnement	-	-	-	5 862 598,92
Intégration SEM ALB	-	1 481 523,64	-	-
Déficit cumulé des exercices antérieurs	2 859 646,23	-	-	-
Total Affectations	2 859 646,23	1 836 642,32	-	5 862 598,92

Restes à réaliser 2024	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser 2024	3 365 377,26	2 620 907,50	-	-
Solde global	744 469,76		-	

Modifications de crédits du BS 2025	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles (y compris RAR)	6 394 665,51	3 666 442,95	591 868,78	109 970,00
Opérations d'ordre entre section	1 023 003,91	3 613 226,47	3 613 226,47	-
Opération d'ordre à l'intérieur de la section	-	138 000,00	-	4 095 125,25
Total mouvements du BS 2025	7 417 669,42	7 417 669,42	4 205 095,25	4 205 095,25

Equilibre budgétaire après BS 2025	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BP 2025	15 283 090,96	15 283 090,96	40 928 557,00	40 928 557,00
BS 2025	7 417 669,42	7 417 669,42	4 205 095,25	4 205 095,25
Total Budgété 2025	22 700 760,38	22 700 760,38	45 133 652,25	45 133 652,25

La SEM ALB ayant été clôturée au 31/12/2024, il convient d'intégrer le résultat d'investissement excédentaire d'un montant de 1 481 523,64 € au résultat de l'exercice (355 118,68 €) cumulé au déficit d'investissement reporté 2023 de la commune (- 2 859 646,23 €). Ainsi, le résultat global de clôture d'investissement est déficitaire de **1 023 003,91 €**.

Le résultat excédentaire de la SEM ALB provient de la vente de deux immeubles par le syndicat dont le montant a déjà été encaissé par la ville mais nécessitait d'être régularisé comptablement. Ces opérations s'insèrent dans un contexte global de clôture très déficitaire de la SEM ALB qui a entraîné pour la commune un déficit à couvrir notamment le remboursement d'un emprunt de 4,7 M€ sans actif en contrepartie, le paiement de 2,6 M€ de portage foncier, d'important frais de contentieux liés à de nombreux litiges à solder ainsi que des frais de gestion supportés depuis plus de dix ans (taxe foncière, expert-comptable, commissaire au compte, frais bancaires, assurances, banques...).

Après intégration du solde global des restes à réaliser d'un montant de 744 469,76 € au déficit de la section d'investissement, le besoin de financement global s'élève à **-1 767 473,67 €**.

Affectation 2025	Nature	Dépenses	Recettes
Résultat reporté de fonct	002		4 095 125,25
Résultat reporté d'invest	001	1 023 003,91	
Reports de crédits		3 365 377,26	2 620 907,50
Minimum couverture déficit	1068		1 767 473,67
Autofinancement complémentaire	1068		

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement connaît une légère hausse de 1 % par rapport au budget primitif passant de 44 697 075,87 € à 45 133 652,25 €. Ces ajustements budgétaires sont justifiés d'une part, par l'intégration des résultats de fonctionnement qui génère une augmentation du virement à la section d'investissement et d'autre part, par des besoins de crédits nouveaux.

A. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2025	BS 2025	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles				
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 731 741,53	521 097,00	7 252 838,53	7,74%
012 CHARGES DE PERSONNEL	20 100 000,00		20 100 000,00	0,00%
014 ATTENUATION DE PRODUITS			0,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 363 844,48	13 750,00	9 377 594,48	0,15%
66 CHARGES FINANCIERES	825 586,01	52 021,78	877 607,79	6,30%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	5 000,00	15 000,00	50,00%
Sous-total - opérations réelles	37 031 172,02	591 868,78	37 623 040,80	1,60%
Opérations d'ordre				
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 587 384,98	3 553 226,47	5 140 611,45	223,84%
042 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 310 000,00	60 000,00	2 370 000,00	2,60%
Sous-total - opérations d'ordre	3 897 384,98	3 613 226,47	7 510 611,45	92,71%
Dépenses de fonctionnement	40 928 557,00	4 205 095,25	45 133 652,25	10,27%

⇒ **Les charges à caractère général (chapitre 011) : + 521 097 €**

L'augmentation de 521k€ est dû à divers ajustements notamment une augmentation de l'enveloppe liée à la refacturation des services partagés avec le territoire (GPSEA) à hauteur de 150 K€. Aussi, des crédits d'un montant de 62 K€ sont destinés à la plantation de végétaux dans le cadre de la future ferme pédagogique, ainsi que 50 K€ supplémentaires pour remettre en service une partie des feux tricolores de la commune. Par ailleurs, 43 K€ de frais (fiscaux et intérêts) sont prévus dans le cadre du portage foncier par le SAF 94 pour l'opération du centre-ville.

⇒ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : + 13 750 €**

Cette légère hausse concerne le renouvellement de certaines licences informatiques indispensables au travail des agents de la commune et à la bonne administration de celle-ci.

⇒ **Les charges financières (chapitre 66) : + 52 021,78 €**

Il s'agit d'une régularisation comptable d'intérêts capitalisés sur la mauvaise imputation.

Cette écriture s'équilibre avec les recettes d'investissement sur le chapitre des emprunts.

⇒ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : + 5 000 €**

Une enveloppe prévisionnelle pour l'annulation des titres sur les exercices comptables antérieurs est anticipée à 5 K€.

⇒ **Le virement vers la section d'investissement (chapitre 023) : + 3 553 226,47 €**

Ce chapitre s'élève désormais à 5 140 611,45 €, et augmente de façon substantielle par rapport au BP 2025. Cette forte croissance résulte de l'intégration des résultats de l'année 2024 (4,095M€) et des ajustements en dépenses et en recettes effectués.

Cette somme est supérieure au montant prévu au BS 2024 (2 555 222,87 €) et connaît donc une hausse de 39%.

⇒ **Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) : + 60 000 €.**

La clôture des comptes de la SEM ALB nécessite la constitution d'une provision de 60 K€ en lien avec la récupération du solde de l'avance de trésorerie élevé aujourd'hui à 270K€.

B. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2025	BS 2025	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles				
013 ATTENUATION DE CHARGES	115 000,00		115 000,00	0,00%
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	2 702 163,00		2 702 163,00	0,00%
73 IMPOTS ET TAXES	8 090 352,00		8 090 352,00	0,00%
731 FISCALITE LOCALE	23 128 592,00		23 128 592,00	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 236 573,00	97 970,00	6 334 543,00	1,57%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	431 577,00	12 000,00	443 577,00	2,78%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 300,00		44 300,00	0,00%
Sous-total - opérations réelles	40 748 557,00	109 970,00	40 858 527,00	0,27%
Opérations d'ordre				
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	4 095 125,25	4 095 125,25	-
042 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	180 000,00		180 000,00	0,00%
Sous-total - opérations d'ordre	180 000,00	4 095 125,25	4 275 125,25	2275,07%
Recettes de fonctionnement	40 928 557,00	4 205 095,25	45 133 652,25	10,27%

⇒ **Dotations et participations (chapitre 74) : + 97 970 €**

Ce poste de recettes subit une légère hausse de 97 K€ pour atteindre un montant de 6, 334 M€, soit une croissance de 1,57% par rapport au BP 2025.

Cet ajustement intervient dans le cadre d'une notification par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) des montants de DGF pour l'année 2025. Par rapport aux notifications de l'année 2024, une nouvelle baisse est constatée sur la dotation forfaitaire en raison de la perte de quelques centaines d'habitants.

En revanche la dotation de solidarité urbaine (DSU) continue sa trajectoire dynamique et connaît une variation de près de 10% liée à l'augmentation de la population habitant en QPV, du fait du nouveau périmètre acté au 1^{er} janvier 2024.

S'agissant de la dotation nationale de péréquation, une stabilité est constatée par rapport à l'année 2024.

Le détail des mouvements réalisés sur les différents postes de DGF est présenté ci-dessous :

	DGF					
	Notification 2024	BP 2025	Variation 2024/BP 2025	Notification 2025	Evolution notification 2025/2024	BS 2025
Dotation forfaitaire	2 428 369	2 428 369	0,00%	2 405 841	-0,93%	22 528
Dotation de solidarité urbaine	1 237 288	1 299 152	5,00%	1 360 811	9,98%	61 459
Dotation nationale de péréquation	621 233	559 101	-10,00%	618 140	-0,50%	59 039
Total	4 286 890	4 286 622	-0,01%	4 384 792	2,28%	97 970

⇒ **Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : + 12 000 €**

Ce chapitre progresse de 3% par rapport aux projections du BP 2025 du fait de pénalités que la commune a réclamé en raison du retard de livraison de copieurs nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

⇒ **Résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002) : + 4 095 125,25 €**

Le résultat de fonctionnement 2024 s'élève à 5 881 890,57 € dont le solde a été réparti selon les éléments suivants :

- Couverture du déficit d'investissement 2024 : + 1 786 765,32 € ;
- Le solde en report de la section de fonctionnement : + 4 095 125,25 €

Grâce à une gestion financière rigoureuse, la commune a pu maintenir un excédent de fonctionnement correspondant à deux mois de charges, conformément aux recommandations de la Chambre régionale des comptes.

Ce résultat de fonctionnement affecté au BS 2025 augmente de près d'1,018 M€ (+33%) par rapport à l'année 2024 (résultat reporté au BS 2024 : 3 077 481,42€). Cette hausse s'explique par l'absence de versement en 2025 de dotation complémentaire en section d'investissement.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement augmente globalement de 48,54% par rapport au BP 2025 passant de 15 283 090,96 € à 22 700 760,38 € (y compris restes à réaliser).

Chapitre	BP 2025	BS 2025	RAR 2024	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	391 112,00	1 978,80		393 090,80	0,51%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 513 334,00			4 513 334,00	0,00%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	194 180,00	149 934,98	526 692,25	870 807,23	348,45%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	115 000,00	27 900,00	19 686,84	162 586,84	41,38%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 699 464,96	2 689 474,47	2 527 177,22	10 916 116,65	91,53%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 630 000,00		291 820,95	3 921 820,95	8,04%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	410 000,00	160 000,00		570 000,00	39,02%
Sous-total - opérations réelles	14 953 090,96	3 029 288,25	3 365 377,26	21 347 756,47	42,76%
Opérations d'ordre					
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 023 003,91		1 023 003,91	-
040 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	180 000,00			180 000,00	-
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00			150 000,00	-
Sous-total - opérations d'ordre	330 000,00	1 023 003,91	0,00	1 353 003,91	310,00%
Dépenses d'investissement	15 283 090,96	4 052 292,16	3 365 377,26	22 700 760,38	48,54%

A. Les dépenses d'investissement

La progression des dépenses d'investissement est liée à l'intégration du résultat déficitaire de l'année 2024, des restes à réaliser ainsi qu'aux ajustements de crédits sur les projets d'investissement et sur les autres dépenses d'investissement.

⇒ **Les dotations et fonds divers : + 1 978,80 €**

Cette enveloppe intègre le remboursement de taxe d'aménagement à un particulier à la suite d'une erreur commise par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

⇒ **Les dépenses d'équipement (chapitres 20/21/23/27) : + 2 999 409,45 €**

Le total des dépenses d'équipement 2025 est estimé à 9 523 644,96 €.

Les crédits supplémentaires ajoutés sont détaillés ci-dessous par thématique :

Patrimoine bâti (1 286 K€) : dont les travaux pour 1 M€ du local associatif qui débiteront sur le second semestre 2025 et des études préalables au déplacement de la base vie propriété de GPSEA (60 K€).

Aménagement du territoire (812 K€) : dont le projet d'aménagement du centre-ville qui se poursuit avec l'acquisition directe de certains biens immobiliers pour 171 K€ et 160 K€ par le biais du portage foncier par le SAF 94.

Espaces publics (255 K€) : dont les travaux de requalification de l'avenue Pierre et Angèle Le Hen (+ 180 K€).

Transition énergétique et développement durable (223 K€) : dont une enveloppe supplémentaire pour poursuivre des études en faveur de la future ferme pédagogique (+61K€).

Equipements sportifs (206 K€) : dont une enveloppe de 100 K€ a été ajoutée pour finaliser l'installation de l'éclairage public sur le stade PVC.

Intendance restauration (53 K€) : permettant de régulariser les dépenses liées à l'acquisition et à l'installation des selfs réfrigérés dans les écoles Piard et Picasso qui s'est effectuée sur les précédentes périodes de vacances scolaires.

Culture (47 K€) : cette enveloppe est destinée au changement des sièges de la salle Barbara.

⇒ **Les restes à réaliser : + 3 365 377,26 €**

Ces restes à réaliser doivent être intégrés sur la prochaine décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et au budget supplémentaire.

Afin d'en simplifier la lecture, les restes à réaliser en dépenses sont regroupés par secteur. La liste exhaustive de ces reports pourra être consultée lors de la séance du conseil municipal.

Politiques publiques	Montant
Administration générale	32 246,37
Informatique	90 463,02
Sécurité	256 717,19
Patrimoine bâti	1 450 021,22
Cadre de vie	1 490 976,25
Urbanisme	26 880,00
Evenementiel	12 443,14
Education	4 127,40
Magasin	1 502,67
Restes à réaliser Dépenses	3 365 377,26

En ce qui concerne le volet sécurité, il s'agit notamment des dépenses de génie civil indispensables pour l'installation du réseau de la fibre optique.

Les restes à réaliser du patrimoine bâti s'élèvent à 1, 45 M€ et intègrent notamment :

- Des études pour le projet de construction du complexe sportif (647 K€) ;
- Les travaux de rénovation de l'ancien local des restos du Cœur (226K€) ;

Les principaux engagements du cadre de vie (1,49 M€) comprenant notamment 1,08 M€ dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de l'avenue Pierre et Angèle Le Hen et l'avenue des Tilleuls.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement connaissent également une croissance équivalente à celle des dépenses d'investissement (+48,5%) sous l'effet conjugué du virement de la section de fonctionnement et des attributions de subventions.

Chapitre	BP 2025	BS 2025	RAR 2024	Budgété (BP+BS)	Evolution BP/BS
Opérations réelles					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	770 000,00		1767473,67	2 537 473,67	229,54%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 215 585,90	1 511 000,00	2 350 907,50	6 077 493,40	174,31%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 241 600,08	-2 232 938,22		6 008 661,86	-27,09%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		270 000,00	270 000,00	#DIV/0!
Sous-total - opérations réelles	11 227 185,98	-721 938,22	4 388 381,17	14 893 628,93	32,66%
Opérations d'ordre					
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 587 384,98	3 553 226,47		5 140 611,45	323,84%
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	8 520,00	138 000,00		146 520,00	1719,72%
040 OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 310 000,00	60 000,00		2 370 000,00	102,60%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00			150 000,00	100,00%
Sous-total - opérations d'ordre	4 055 904,98	3 751 226,47	0,00	7 807 131,45	92,49%
Recettes d'investissement	15 283 090,96	3 029 288,25	4 388 381,17	22 700 760,38	48,54%

⇒ **Les subventions d'investissement (chapitre 13) : + 1 511 000 €**

Les nouvelles prévisions des subventions d'investissement liées aux dépenses d'équipement s'élèvent à 1, 511 M€ (hors restes à réaliser).

Ces nouvelles prévisions sont assises sur des dispositifs de financement certains et concernent des subventions obtenues par la Métropole du Grand Paris à destination du complexe sportif Marie Paradis et l'aménagement de la piste verte sur l'avenue des tilleuls.

Certaines subventions sont en attente d'un retour des financeurs et ne font pas l'objet, à ce stade, d'une inscription au BS.

⇒ **Les emprunts (chapitre 16) : - 2 232 938,22 €**

Variable d'ajustement d'un budget, la prévision du besoin d'emprunt diminue du fait de l'intégration des résultats et des ajustements réalisés en dépenses et en recettes.

Le budgété s'élève à 6,009 M€ et constitue un emprunt d'équilibre pour financer les investissements de la commune. Celui-ci sera ajusté au regard du niveau de réalisation des dépenses et recettes en fin d'année 2025.

A ce titre, une première consultation des banques a été initiée afin d'avoir connaissance des conditions de marché et débiter la campagne de financement des investissements.

⇒ **Le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) : + 3 553 226,47 €**

Il s'agit de l'autofinancement qui résulte de la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Ces écritures sont équilibrées dans les deux sens (cf I.A. *Le virement vers la section d'investissement*).

⇒ **Les restes à réaliser : + 2 620 907,50 €**

Ces restes à réaliser concernent exclusivement les subventions liées à des projets d'investissements dont le détail figure ci-dessous :

<i>Libellé des subventions</i>	<i>Montant</i>	<i>Financeurs</i>
DEMATÉRIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'ORGANISAT	11 000,05	Métropole du Grand Paris
ACQUISITION ENI POUR GS MIREILLE DARC	24 250,00	Métropole du Grand Paris
PROJET CENTRE-VILLE / RACHAT DE FOND DE COMMERCE	206 367,30	Métropole du Grand Paris
LOGICIEL GESTION DE SALLES	3 226,25	Métropole du Grand Paris
SUBVENTION FIPD 2024 - 3 GILETS PARE-BALLES	750	Préfecture
DOSSIER EX074053 SUBVENTION 3EME TRANCHE VIDEOPROTECTION	199 930,00	Conseil Régional
DSIL 2023 SUBVENTION EXTENSION VIDEOPROTECTION PHASE 3	200 000,00	Préfecture
SUBVENTION DSIL - VIDEOPROTECTION PHASE 2 - AUX ABORDS DES E	10 485,60	Conseil Régional
REDUCTION EMPREINTE CARBONE	17 506,00	Métropole du Grand Paris
SUBVENTION INSONORISATION DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE ECOLE P PICA	6 375,85	Groupe ADP
PROJET CENTRE-VILLE /INVESTISSEMENT -CHALET DU MARCHÉ DE NO	28 274,70	Métropole du Grand Paris
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC 2024 - FONDS VERT	513 504,00	Préfecture
ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE POUR LES ESPACES VERTS	9 916,00	Métropole du Grand Paris
SUBVENTION DSIL 2022 REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURE	153 241,20	Préfecture
CONVENTION IDFM -CABLE A -SOLDE 50% OPERATION A - CONSTRUCTI	424 925,00	Ile de France Mobilité
FME SUBV COMPLEMENTAIRE TRAVAUX SUR FACADE CRECHE COLLECTIV	64 000,00	CAF du Val de Marne
FME TRAVAUX SUR FACADE CRECHE COLLECTIVE POMMES DE REINETTE	80 000,00	CAF du Val de Marne
DOSSIER EX076584 RENOVATION REVETEMENT TERRAIN FOOTBALL STAD	81 000,00	Conseil Régional
RENOVATION REVETEMENT TERRAIN FOOTBALL STADE PIRONI	15 000,00	Ligue de Football Paris
SUBVENTION DESCENTE DE LA FORET	71 692,70	Ile de France Nature
EXTENSION VEGETALISATION ALLEE DU CEDRE	23 007,00	Métropole du Grand Paris
TRAVAUX DE MODERNISATION ALBERT GARRY PARC L. BERNARD ET QU	93 803,00	Préfecture
REMISE EN ETAT VOIERIE ET MOBILIERS URBAINS SUITE AUX EMEUTE	41 131,85	Conseil Régional
SUBVENTION - TRAVAUX AMENAGEMENT PISTE VERTE POUR UNE JONCTI	41 521,00	Préfecture
ACQUISITION DE SELFS REFRIGERES GS A FRANCE PIARD ET PICASSO	30 000,00	Préfecture
TOTAL	2 620 907,50	

Ces restes à réaliser se justifient au regard de l'avancement des projets d'investissement, des conditions de versement et des délais d'instruction des financeurs.

Ainsi, le budget supplémentaire 2025 afférent au budget principal de la commune se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget primitif 2025	40 928 557,00	15 283 090,96
Budget supplémentaire 2025 (y compris les RAR et reprise des résultats)	4 205 095,25	7 417 669,42
Nouvel équilibre budgétaire 2025	45 133 652,25	22 700 760,38